



ARNAC LA POSTE

JANVIER 2023

Bulletin Municipal n°50



Edito du Maire

Chères Arnacoises, chers Arnacois,

C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous.

Après trois années compliquées relatives à l'épidémie COVID, nous devons rester prudents et vigilants. Je ne peux que vous inviter à continuer à respecter les gestes barrières et à poursuivre la vaccination.

Sur la scène internationale, une guerre est venue bousculer notre quotidien. Une guerre aux portes de l'Europe. Je voudrais renouveler notre solidarité avec l'Ukraine où la guerre continue de sévir. Une pensée à toutes ces populations innocentes. Notre soutien reste total même si nous nous sentons assez peu efficace dans ce conflit.

Dans ce contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour. En effet, depuis la rentrée de septembre 2022, nous faisons face à une forte inflation avec une augmentation de l'énergie et des produits de premières nécessités qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (familles et collectivités). Nos entreprises locales seront aussi touchées. Nous restons bien sûr à leur écoute et nous leur apporterons toute l'aide possible, à la hauteur de nos moyens.

La municipalité a abordé dès le début de l'année 2022, les questions d'économie d'énergie pour mettre en place des mesures efficaces mais raisonnées avec notamment des nouveaux horaires d'extinction de l'éclairage public dans le bourg. Une réflexion est toujours ouverte sur la réalisation de travaux dans divers bâtiments communaux dans le cadre de l'amélioration énergétique. Une étude est actuellement menée en collaboration avec le SEHV. Le conseil municipal a décidé de maintenir tout de même les illuminations pour les fêtes de fin d'année afin que ces dernières conservent leur superbe.

Nous nous efforçons de faire au mieux face aux diverses contraintes environnementales. Nous avons choisi de ne planter que des plantes pérennes résistantes à la sécheresse pour fleurir les parterres des espaces publics, de poursuivre la végétalisation du cimetière facilitant l'entretien de celui-ci et le respect de l'obligation zéro pesticides.

Je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

Cette année 2022 a été riche d'évènements pour se retrouver et partager, d'animations culturelles et d'initiatives citoyennes. Notre vie festive a repris grâce au tissu associatif et aux bénévoles. Merci pour leur implication et le don de leur temps.

Je tiens à remercier également tous les artisans et commerçants qui ont fait le choix de s'installer sur notre commune et qui dynamisent notre collectivité. Grâce à vous, la commune d'Arnac-la-Poste a été élue « Village de la Reprise 2022 » par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne.

Durant cette année 2022, Les projets communaux ont vu le jour. Les travaux de rénovation d'une nouvelle salle de classe ont été réalisés cet été. Les travaux d'aménagement de sécurité de la Rue des Fleurs touchent à leur fin. Les projets de création du city stade et du pumptrack pour lesquels nous avons eu 80% de subventions, devraient débuter au premier semestre 2023.

Pour tous les projets 2023 à venir, nous sommes évidemment dépendants de la conjoncture économique qui va augmenter les coûts. Il nous faudra être attentif et vigilant pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de d'investissement mais également en matière de fonctionnement.

Fidèle à notre programme malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous poursuivons notre action municipale toujours basée sur le bien vivre ensemble.

J'aimerai, une nouvelle fois, remercier les élus municipaux qui m'entourent, pour leur action efficace pour faire avancer notre collectivité.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Je vous donne rendez-vous le **samedi 28 janvier 2023** à 11 heures à la salle des fêtes pour les vœux de la municipalité.

Bonne lecture !

Le Maire,
Sophie DAREUX



Recensement de la population 2023

Cette année, notre commune d'Arnac-La-Poste réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1 - Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2 - Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3 - Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 05 55 76 81 30.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Merci de réserver un bon accueil à nos 2 agents recenseurs :
Corinne VINCENT et Elodie DEBOAISNE



Budgets* 2022 et impôts locaux

*Tous les budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Les budgets annexes des services publics

	Transports scolaires (Budget HT)	Service eau potable	Service assainissement
Fonctionnement	43 611 €	188 895 €	40 494 €
Investissement	30 212 €	83 896 €	940 443 €*

*provision de 884 120 € en vue du projet de réhabilitation du système d'assainissement du bourg (voir p11).

	Centre Communal d'Action sociale	Lotissement St Martial (Budget HT)
Fonctionnement	4850 €	105 678 €

Le budget général de la commune

Fonctionnement + Investissement	1 451 607 €	
Impôts communaux	Foncier bâti	252 082 €
	Foncier non bâti	76 170 €
	Effet du coefficient correcteur*	-57 959 €
Allocations compensatrices de l'Etat	Compensation des taxes exonérées (Taxes habitation + taxes foncières)	36 355€

Total = 309 900 €
soit 21,35 % des recettes de la commune

*coefficient calculé par les services de l'Etat sur les recettes de taxes foncières sur les propriétés bâties, ayant pour conséquence une minoration pour la commune d'Arnac-La-Poste (dont le montant revient au Département).

Budget communal 2022

Encours total de la dette communale

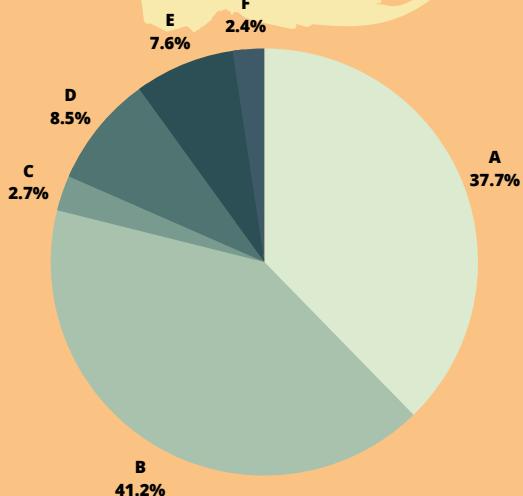
au 31/12/2022 :

378 € par habitant

inférieur au montant moyen des autres communes de même catégorie démographique au niveau du Département (600 €)

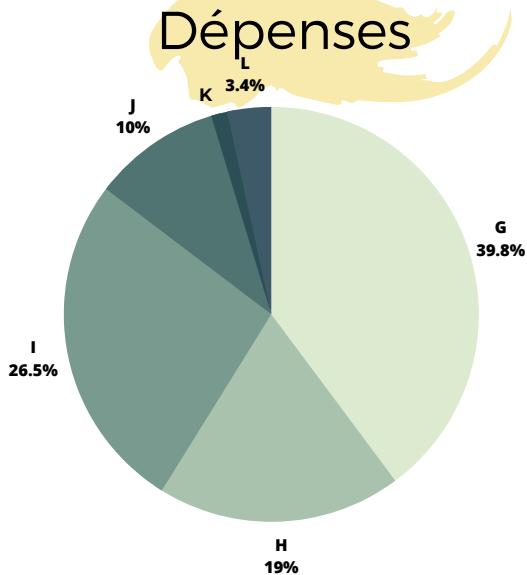
Fonctionnement

Recettes



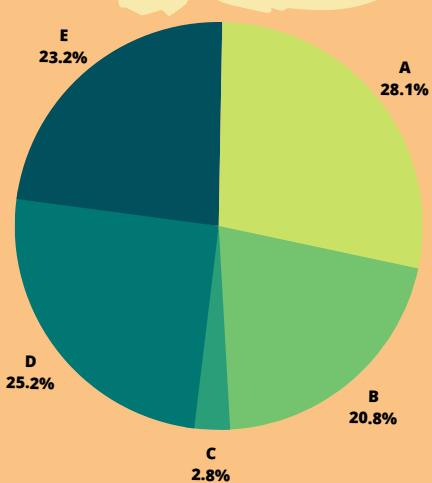
927 306 €

Dépenses



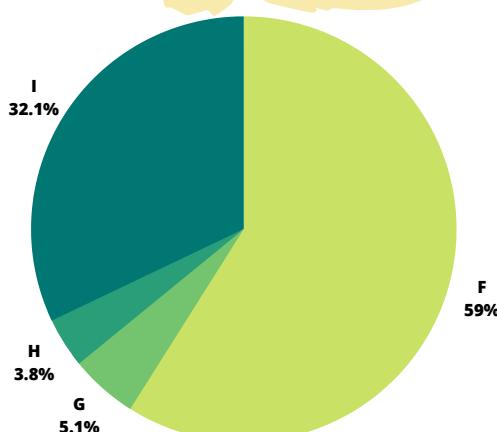
Investissement

Recettes



700 830 €

Dépenses



A: Autofinancement
B: Subventions
C: Récupération de la TVA
D: Excédent de fonctionnement capitalisé
E: Divers

F: Travaux et gros achats
G: Remboursement du capital des emprunts
H: Financements reportés d'investissements antérieurs
I: Divers

Les principales décisions votées en 2022 par le Conseil Municipal

Réunion du 28 février

- Convention avec la SPA
- Adhésion à la charte d'entretien + nature Collectivité
- Rétrocession de différents biens de section
- Subvention pour l'entretien de l'alarme de l'église
- Demande de subvention de la 2ème manche du trophée Maxime Médérel
- Demande de subvention de l'association de pêche Mondon et Pouyades
- Convention avec le CGD87 pour la mise en place du dispositif de signalement des actes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de violence, de menaces ou d'intimidation, de discrimination, de harcèlement ou d'agissement sexistes
- Achat de panneaux électoraux
- Achat de mesureurs de la qualité de l'air intérieur et indication de CO2 pour l'école
- Achat de matériel pour le restaurant scolaire
- Taxe d'aménagement : renonciation

- Aménagement sécuritaire des entrées de bourg : approbation du DCE et lancement de l'appel d'offres
- Comptes administratifs 2021, approbation des comptes de gestion et affectation du résultat des budget Commune, Transport Scolaire, Assainissement, Eau et Lotissement
- Accessibilité et stationnement PMR à proximité du musée du vélo : demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne
- Spectacles des Gueules Sèches et de l'Harmonie des Enfants du Dorat
- Achat de panneaux et balises de voirie
- Centrale photovoltaïque : accords fonciers pour l'utilisation des chemins et parcelles privés et voies publiques de la commune
- Demande de subvention de l'association « Amitiés Arnacoises »
- Remplacement de la chaudière gaz au stade et de l'accélérateur de la chaudière de la mairie

Réunion du 14 avril

- Adhésion au contrat groupe de mise en conformité RGPD et externalisation DPO du Centre de Gestion 87
- Aménagement d'une salle de classe à l'école maternelle : approbation de devis
- Approbation des budgets primitifs 2022 et attribution de subventions aux associations
- Contrat de dératisation du restaurant scolaire
- Indemnités de mission – remboursement des frais de déplacements et d'hébergements temporaires
- Achat de claustras, d'un vestiaire et de panneaux directionnels

- Création d'un Pumptrack : demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport
- Fixation des taux d'imposition des 2 taxes directes locales pour l'année 2022
- Aménagement de sécurité de la RD 77 : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et approbation de devis
- Accessibilité et stationnement PMR pour le musée du vélo : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et devis de travaux
- Travaux de curage de fossés et arasement
- Réhabilitation du système d'assainissement de la commune : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Travaux à la boulangerie

Réunion du 27 juin

- Révision du loyer de logements communaux
- Achat d'une armoire froide à chariot 2 portes pour le restaurant scolaire (plan de relance)
- Achat de panneaux de signalisation et de panneaux pour le musée du vélo
- Adoption des règles de publication des actes et adoption du règlement intérieur de la collectivité
- Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien à Saint-Léger-Magnazeix
- Demande de subvention exceptionnelle de l'ADAC à l'occasion des 35 ans de l'association
- Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour l'entretien du PDIPR
- Tarifs de garderie scolaire et des repas cantine scolaire et modalités de facturation année 2022-2023
- PEDT et convention PEDT de la Communauté de Communes du Haut Limousin

- Réhabilitation des systèmes d'assainissement du bourg et de la Gare : approbation du DCE et lancement de l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre
- Mise en œuvre de la clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi dans les marchés de la collectivité
- Convention avec ENEDIS pour la construction de la ligne HTA souterraine de 950 mètres sur le chemin rural de La Gare
- Convention avec la société Collectif Or Normes
- Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé : rénovation d'une salle de classe maternelle de l'école Louis Foucault
- Décision Modificative Budgétaire sur le budget principal, les budgets annexes d'eau potable, assainissement, Lotissement et Transport Scolaire
- Remplacement des photocopieurs de la mairie et de l'école

Réunion du 8 septembre

- Remplacement du chauffe-eau de l'appartement A de l'ancienne mairie
- Désignation du coordonnateur communal du recensement de la population et fixant la rémunération des agents enquêteurs
- Institution et règlement de la redevance d'occupation du domaine public pour 2022 – approbation du montant

- Curage de fossés
- Remplacement des blocs de sécurité à la cantine
- Installation d'une turbine à la boulangerie
- Création d'un Pumprack et d'un City Stade
- Subvention exceptionnelle à l'ACCA
- Fourniture et pose d'une rambarde d'escalier extérieur

Réunion du 13 octobre

- Demande de subvention GRVC programmation 2023 au Conseil Départemental
- Demande de subvention pour réfection de la rue des Fontaines et de la rue du Couvent au Conseil Départemental – programmation 2023
- Rénovation d'une salle de classe : demande de subvention au Conseil Départemental et à l'Etat (DETR)

- Renégociation des contrats d'assurance de la commune : assistance à la mise en concurrence des contrats d'assurance
- Travaux d'extension du réseau d'assainissement de l'avenue Alsace Lorraine : demande de subvention
- Approbation du rapport de la CLECT du 29 septembre 2022 de la Communauté de Communes du haut Limousin en Marche

Réunion du 1er décembre

- Transfert de biens de section
- Adhésion à FREDON
- Tarifs 2023 de la bascule municipale, location de salles, eau potable et assainissement
- Achat et pose d'un pare soleil pour le tracteur

- Remplacement du tintement de la cloche de l'église
- Installation d'un groupe d'extraction dans la salle de motricité de l'école
- Modification des statuts du SIDEPA

Les travaux réalisés en 2022

Aménagement de sécurité du bourg



La deuxième tranche des travaux d'aménagement de sécurité dans le bourg se termine. Elle concerne la rue des Fleurs avec la création d'un plateau surélevé et l'amélioration du cheminement des piétons (trottoirs, passages piétons). Reste à réaliser le marquage, au sol notamment la pose de résine colorée au niveau des passages piétons et à l'entrée du bourg ainsi que le marquage en jaune de la zone d'interdiction de stationner. Ces travaux seront réalisés dès que les conditions climatiques le permettront (début du printemps 2023).

Le coût de ces travaux s'élève à **99 000 HT** avec une **subvention départementale de 50 %**.

Cet aménagement a été accompagné des travaux de réfection de la chaussée de la départementale RD 77 (Maître d'Ouvrage : Conseil Départemental).

Accessibilité et stationnement PMR à proximité du Musée du Vélo

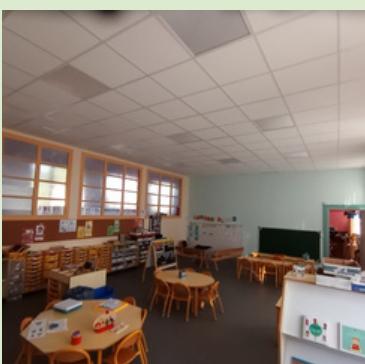


Le bâtiment du Musée du Vélo qui a ouvert ses portes le 4 juin 2022, est situé au carrefour de la rue de la Piscine, de la rue du Tilleul et de l'avenue Alsace Lorraine. Ce musée étant un établissement recevant du public, il était impératif que le domaine public communal soit conforme à la législation, notamment en terme d'accessibilité.

Pour cela, une place de stationnement PMR a été créée sur le parking en face du bâtiment ainsi qu'un passage piétons permettant le cheminement entre ce parking et l'entrée du musée.

Le coût de ces travaux s'élève à **8 730 € HT** avec une **subvention départementale de 50 %**.

Rénovation d'une salle de classe



Pour cette nouvelle rentrée scolaire 2022, les enfants de la maternelle ont pu découvrir leur nouvelle salle de classe qui a été entièrement rénovée notamment pour améliorer l'isolation phonique avec pose d'un faux plafond et éclairage led incorporé, pose d'un sol vinyl, réfection et peinture des murs.

Le coût de l'opération s'élève à **9 393 € HT**. Le financement est assuré de la manière suivante :

- Subvention du Conseil Départemental : **2 818 € (30%)**
- Subvention de l'Etat (DETR) : **3 287 € (35%)**
- Fonds libres de la commune : **3 288 € HT**.

Pose d'une rambarde d'escalier



Une rampe extérieure d'escalier a été installée au niveau de la place de l'église, en face de la maison des Associations . Ce travail de ferronnerie a été réalisé le forgeron des Trésors de la Forge d'Arnac-La-Poste pour un coût de **379,84 € HT** soit **455,81 € TTC**.

Travaux de voirie

En 2022, comme les années précédentes, d'importants travaux de réfection indispensables au maintien en état de la voirie communale ont pu être réalisés.

Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale :

- * Préparation à l'émulsion de bitume couche d'accrochage, reprofilage manuel en enrobé à froid, revêtement bicouche élastomère et balayage du rejet PAT, dérasement d'accotement sur la voie des Brosses-Chanteaux,
- * Calage d'accotement, préparation à l'émulsion de bitume, remise à niveau de tampons d'assainissement, reprofilage en enrobé dense et balayage du rejet PAT sur la voie du Chiron,
→ Coût de l'ensemble de l'opération : **15 839,50 € HT** (subvention de 50% du Conseil Départemental)
- * Aménagement du chemin rural reliant les lieux-dits « Champlong » au « Drelet » : Mise en place d'un goudronnage tri-couche sur la partie fortement soumise au ravinement pour un coût de 9 999 € HT subventionné à hauteur de 30 % par le Conseil Départemental, soit environ 3 000 €. (travaux budgétés en 2021 et réalisés en novembre 2022).



Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire et communale :

- * Préparation à l'émulsion de bitume couche d'accrochage, revêtement bicouche élastomère et balayage du rejet sur la voie de Margot,
- * Préparation à l'émulsion de bitume couche d'accrochage, reprofilage manuel en enrobé à froid et balayage du rejet sur la voie de Ruffasson,
- * Préparation à l'émulsion de bitume couche d'accrochage, revêtement bicouche élastomère et balayage du rejet sur la voie d'Oreix.
→ Coût de l'ensemble de l'opération : 51 292 € HT sur budget communautaire + **7 034,50 € HT** sur budget communal subventionné à 50% par le Conseil Départemental.



Autres travaux de voirie réalisés par la commune :

- * Apport de matériaux tout-venant sur l'assiette de divers chemins ruraux pour un coût de **1 935 € TTC**,
- * Achat de panneaux et de balises pour une montant de **2 235 € TTC**.
- * Entretien de chemins communaux : curage des fossés et dérasement d'accotement sur le chemin de la Gorce du Bas et chemin de l'Age Banne pour un coût de **4 545,60 € TTC**

Elagage des arbres pour le déploiement de la fibre

La Municipalité a été contactée par la société SPIE, sous-traitante d'Orange, dans le cadre du déploiement prochain de la fibre optique afin d'identifier les propriétaires des parcelles de terrain situées dans des zones dont l'élagage des arbres est indispensable pour le passage des câbles. Les propriétaires concernés ont donc été contactés par courrier afin de bien vouloir effectuer les travaux d'élagage des arbres situés en bord de route sur les parcelles identifiées.

Nous tenons à remercier tous les propriétaires de leur intervention afin de faciliter l'accès pour tous, à la fibre optique sur notre commune.

La Commune a elle, de son côté, fait élaguer tous les arbres situés sur des biens communaux et de sections concernés.

Le coût de ces travaux s'élèvent à **270 € HT** soit **324 € TTC**.

Nous avons également fait abattre un chêne mort rue St Martial et deux conifères (Avenue de la République et Rue des Rosiers) qui devenaient dangereux. Coût de l'opération : **750 € TTC**

Livraison du tracteur et de l'épareuse

Ont été livrés mercredi 14 septembre 2022, le nouveau tracteur et la nouvelle l'épareuse commandés en 2021 pour le service voirie de la commune d'Arnac-la-Poste (voir le précédent bulletin). Ce marché public avait été obtenu par Gonnin Duris suite à une mise en concurrence de différents concessionnaires.



Les projets en cours

Projet de création d'un City Stade et d'un Pumptrack

Afin d'offrir à la jeunesse et à tous les habitants de la commune un ensemble de loisirs sur l'enceinte du stade, la Municipalité, en concertation avec l'association des Jeunes (AJ), a décidé de requalifier le court de tennis en city stade et de créer un pumptrack.

Les objectifs sont de disposer d'une offre de loisirs sportifs pour les habitants de la commune, de créer un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnelles, de développer le sport et toutes ses valeurs : sens de l'effort individuel et collectif, dépassement de soi et enfin d'offrir un outil d'apprentissage de la vie sociale autour des valeurs du sport.

La mise en place d'un city-stade à la place du terrain de tennis vétuste et la création du pumptrack permettront notamment :

- de proposer un espace de jeu en accès libre au cœur du complexe sportif de la commune (enceinte du stade) où différentes activités sportives ludiques pourront y être pratiquées par toutes les générations et où les jeunes pourront se retrouver et rouler tous ensemble en vélo, en trottinette, en skate, en draisienne, rencontrer des gens de tous âges et de tout niveau,
- de donner un nouvel outil aux clubs sportifs de la commune (école de football, équipes de football féminines et masculines ..) pour entraîner et coacher les jeunes dans les meilleures conditions,
- de mettre à disposition un outil pédagogique aux enseignants de l'école élémentaire et aux animateurs des ateliers périscolaires afin de construire des projets pédagogiques sportifs en lien avec les programmes scolaires.

Ce projet voté et budgété en 2022, verra le jour au printemps 2023. Le coût est le suivant :

- City stade avec piste d'athlétisme : **43 060 € HT**
- Pumptrack de 115 ml avec engazonnement et végétalisation : **68 795 € HT**
- => soit un total de **111 855 € HT**

Ces installations sont subventionnées à **80%** et sont financées de la manière suivante :

- Subvention du Conseil Départemental : **24 000 €**
- Subvention de l'Etat (DETR) : **24 721 €**
- Subvention de l'Agence National du Sport : **40 763 €**
- Fonds libres de la commune : **22 371 €**



Photo non contractuelle du futur city stade
d'Arnac-La-Poste

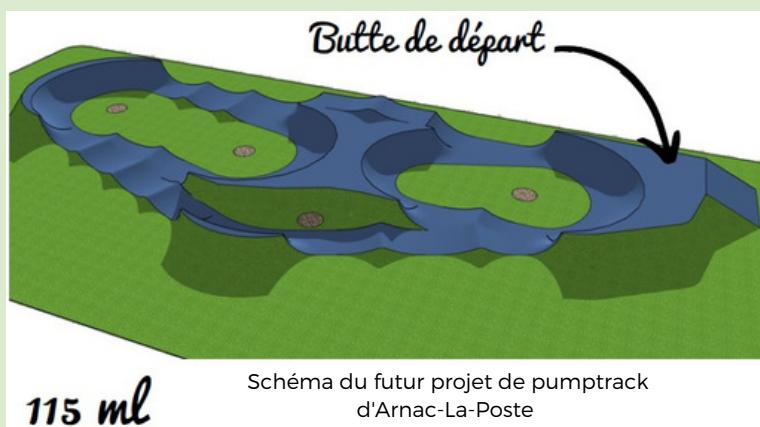


Schéma du futur projet de pumptrack
d'Arnac-La-Poste



Photos d'exemples de pumptrack et d'utilisations

Projet de réhabilitation du système d'assainissement collectif du bourg et de La Gare



Système de traitement actuel du Bourg

Les performances du système de traitement des eaux usées du bourg d'Arnac-la-Poste ne respectent plus les exigences réglementaires, le type de traitement par lagunage naturel n'étant plus adapté et ayant pour conséquence de dégrader le cours d'eau en aval (La Planche Arnaise). La station est dimensionnée pour 300 EH (équivalent habitants) au lieu des 465 EH nécessaire. Par temps sec et en condition de nappe haute, la charge hydraulique reçue par la station représente 384,2% de la capacité nominale de la station. Les apports d'eaux claires parasites permanentes représentent 80% du débit entrant à la station.

Quant au système de traitement des eaux usées du secteur de la Gare à Arnac-la-Poste, il est incomplet. Il génère un rejet au fossé non conforme, provoquant des nuisances visuelles et olfactives.



Station de traitement



Rejet au fossé

Système de traitement actuel de la Gare

Pour la mise en conformité de tout le système d'assainissement collectif, il est indispensable de réaliser des travaux de réhabilitation de ces deux systèmes d'assainissement. Ces travaux sont inscrits comme prioritaires au Schéma Départemental d'Assainissement de la Haute-Vienne, ainsi que pour l'Agence de l'eau Loire Bretagne et ce qui permet de bénéficier de **subventions à hauteur de 80%** (20% du Conseil Départemental et 60% de l'Agence de l'Eau).

Cette opération se réalisera en plusieurs phases sur une période de 3 à 4 ans :

- 1ère phase : Réhabilitation de la station de traitement du bourg, réhabilitation du système Avenue de la République par chemisage, mise en séparatif Rue des Lauriers pour un coût estimé par l'ATEC87 (assistance à la maîtrise d'œuvre) de **745 100 € HT**

- 2ème phase : Mise en séparatif Place du Champ de Foire, réhabilitation du réseau lotissement Rue des Rosiers => **255 500 € HT**

- 3ème phase : réhabilitation du réseau entre la Rue de la Piscine et le poste de refoulement du Couvent, raccordement du secteur de la Gare => **340 800 € HT**

=> soit un total de **1 341 400 € HT (estimation haute)**

Cette opération est financée de la manière suivante :

- Subvention du Conseil Départemental (20%) : **268 280 €**

- Subvention de l'Agence de l'Eau (60%) : **804 840 €**

- Emprunts de la commune : **268 280€**

Tous ces montants ne sont qu'estimatifs et basés sur l'étude de faisabilité réalisée par l'ATEC87. A ce jour, l'appel d'offres pour choisir un bureau d'étude a eu lieu. Maintenant, ce bureau d'étude se doit d'affiner l'étude réalisée par l'ATEC87 et de lancer l'appel d'offres pour désigner les entreprises qui réaliseront ces travaux. Les devis des entreprises permettront alors de connaître le coût exact de chaque phase.

La vie économique de notre commune

Arnac-la-Poste,
lauréate du prix
Village de la
reprise 2022



La transmission et la reprise d'entreprises artisanales joue un rôle de premier plan dans le maintien et le développement du tissu économique local de notre commune rurale.

Afin de soutenir cette dynamique, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Nouvelle-Aquitaine organise chaque année l'opération «Villes & villages de la reprise», dans le cadre du Mois de la transmission-reprise porté la Région Nouvelle-Aquitaine. L'objectif de cette initiative est de valoriser les collectivités locales qui œuvrent en faveur de la transmission et de la reprise d'entreprises artisanales. Elle permet également de communiquer sur les aides financières et les dispositifs d'accompagnement dont peuvent bénéficier cédants et repreneurs potentiels. Tous les ans, les douze CMA de niveau départemental dévoilent les noms des municipalités lauréates sur leurs territoires, lors de cérémonies au cours desquelles maires et artisans repreneurs sont mis à l'honneur.

Arnac-La-Poste a été élue «Village de la reprise 2022» lors d'une cérémonie organisée le vendredi 18 novembre 2022, en présence de M. Eric FAUCHER, président de la CMA Haute-Vienne, de Mme Catherine LA DUNE, Vice Présidente de la Région Nouvelle Aquitaine, Mme Amandine SELLES et M. Alain JOUANNY, conseillers départementaux.

Ce prix revient avant tout, à **tous les artisans et commerçants** qui ont choisi de s'installer sur notre belle commune d'Arnac-La-Poste et qui participent au dynamisme de notre territoire et à tous les partenaires (CMA, CCHLEM, Pays du Haut Limousin, banques, entreprises...) qui nous accompagnent, nous conseillent et nous aident à réaliser tous ces beaux projets de reprises d'entreprises qui ont vu le jour ces 2 dernières années sur notre commune.

La Municipalité d'Arnac-La-Poste a profité de l'événement pour faire découvrir à tous les partenaires présents, le dynamisme de notre commune avec des visites d'entreprises chez nos boulanger M. et Mme FRAIGNE (qui cherchent actuellement un repreneur), notre garagiste M. NIBODEAU (entreprise reprise récemment) et le salon de coiffure de Mme DOURDY. Cette soirée s'est clôturée autour d'un pot, dont les petits fours ont été préparés par notre boulangerie FRAIGNE et notre traiteur M. RAHIL.



Nous souhaitons également la bienvenue et prospérité à "LETTI PIZZA", pizzaïola ambulante, nouvellement installée sur notre commune, à Ruffasson.



tel: 0783598389
email: lcaillaud75@gmail.com

Ouverture du Musée du Vélo du Haut Limousin

Le Musée du Vélo du Haut Limousin a ouvert ses portes le 5 Juin. Son inauguration a eu lieu le 4 juin en présence de la Municipalité, de Mme la Député Marie-Ange MAGNE, Mme La Conseillère Départementale Amandine SELLES et M. Le Conseiller Départemental Alain JOUANNY.

Les Conseillers Municipaux d'Arnac-La-Poste ont eu ensuite le plaisir de visiter tous ensemble le Musée du Vélo du Haut Limousin le vendredi 22 juillet.

Le mercredi 21 septembre, le bureau de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche se tenait à Arnac-La-Poste. Ce fut l'occasion pour le Président François Perrin et les Vice-présidents élus du territoire de se rendre au Musée du Vélo du Haut Limousin qui a exceptionnellement ouvert ses portes un mercredi pour une visite commentée des plus belles pièces de la collection.

Ce Musée est une vraie chance pour le rayonnement de notre commune. Encore toutes nos félicitations à l'association des Vélos de Jacques pour ce beau projet !

Et quel plaisir d'écouter Jacques narrer la Grande Histoire du vélo mais aussi toutes les petites anecdotes autour de certains objets et vélocipèdes. Un grand merci à Hélène et Jacques pour leur accueil chaleureux.



Votre bureau de Poste labellisé France Services à votre écoute

La Poste de Arnac-La-Poste, labellisée France Services, regroupe dans un même lieu des services de La Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFiP, et des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services des partenaires via un espace numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et scanner) et bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle spécialement formé. En complément, les citoyens ont la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel, en présentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches.

LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE ARNAC LA POSTE

INFORMATIONS PRATIQUES



JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source



MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au Logement (APL, ALF,...)



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...

JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...

France Services
De Arnac la Poste
15 Place du Champ de Foire
87160 ARNAC LA POSTE

HORAIRES D'OUVERTURE
Le Lun:
De 14h à 16h45
Le Mar:
De 9h30 à 12h et de 15h à 16h45
Le Jeu- Mer - Ven :
de 9h30 à 12h de 14h à 16h45
Le Sam:
De 9h00 à 12h00

Tél : 05 55 60 44 55

arnac-la-poste@france-services.gouv.fr

Pour améliorer votre accueil, merci de prendre rendez-vous et de vous munir des pièces justificatives et identifiants indispensables à la réalisation de vos démarches.

Smipac / Parc d'Activités de la Croisière 2022

Après 2 années peu ordinaires, 2022 aura été marquée par un retour à une sorte de normalité.

Le développement du Parc d'Activités de la Croisière qui n'avait pas vraiment été affecté par la crise sanitaire se poursuit avec l'arrivée de l'entreprise Naudon Mathé qui commence la construction d'un site de production menuiserie PVC et alu de 4.000m² sur un terrain de 2ha. Le siège et l'activité historique de menuiserie bois reste à la Souterraine.

La société LMat a entamé des travaux en vue de la prochaine reprise de l'ancienne centrale Béton Vicat et y installe provisoirement ses bureaux et activités de négoce de matériaux pour le BTP en attendant de construire son site en face du Relais 23.

La construction des locaux LMat devrait commencer en 2023 maintenant que le bloc rocheux a été dynamité et évacué.

La société 3DProtec installée sur ce même terrain est intervenue pour le désamiantage des anciens locaux « de Fursac » à la Souterraine qui accueilleront les activités de Rioland et compte déjà une dizaine d'emplois.

Cet été dans la presse régionale, on a pu noter que Bio Crops Services qui stocke, trie, calibre, traite les récoltes de l'agriculture biologique, a stocké la récolte de graines de moutarde produite à St-Priest-La-Plaine. La présence de Bio Crops Services facilite ainsi le développement des productions céréalieres ou légumineuses bio dans la région.

Fin 2021 début 2022, avant la crise de l'énergie, le Smipac dans le cadre de sa politique environnementale ISO 14001 a fait changer son éclairage public par des Leds basse consommation. Cette mesure devrait être complétée par l'extinction des luminaires la nuit pour contribuer aux efforts d'économies d'énergie demandés par l'Etat. Cette action permettra également de diminuer la pollution lumineuse.

En octobre, le Parc d'Activités de la Croisière a reçu la visite de la sous-préfète de Bellac Mme. Rodrigo et du secrétaire général de la Préfecture de Creuse M. Merot et de la sous-préfète de la Creuse en charge du Plan de Relance.

La sous-préfète de la Haute-Vienne et le secrétaire général de la Creuse ont conjointement souhaité découvrir le développement du PAC ainsi que les perspectives d'extension sur sa partie haut-viennoise sur lesquelles le Smipac travaille.

La procédure d'extension en cours prend en compte l'ensemble des exigences environnementales et d'urbanisme. Elle occupera tout 2023 et permettra de proposer de nouveaux terrains pour les porteurs de projets à l'horizon 2024.



Visite de la sous-préfète de Bellac et au secrétaire général de la Creuse (12 octobre)



Pour résumer, en novembre 2022, le PAC compte 15 sociétés pour un total de 175 salariés qui vivent sur notre territoire :

- **Kuehne & Nagel Road** : messagerie et logistique
- **TIGR** : fabrication de chaufferies industrielles
- **AS24** : distribution automatisée de carburant professionnel
- **Le Relais 23** : collecte de textile usagé
- **Limoges Palettes** : négoce de palettes +
- **Négo Métaux** : récupération et négoce de métaux
- **Sostradata** : datacenter
- **Bio Crops Services** : stockage et valorisation de productions végétales bio
- **Solavenir Energies** : conception, gestion et services de parcs d'énergies renouvelables
- **Gamac** : infogérance du groupe Picoty
- **Mixba** : gestion immobilière du bâtiment Arzana
- **Creuse Technology Alarme Vidéosurveillance** : conseil et installation de système d'alarme et surveillance
- **3D Protec** : travaux de désamiantage
- **LMat / LTP** : location et services aux entreprises de TP (sur site de Vicat avant nouvelle implantation)
- **Naudon Mathé** : Menuiserie (en cours d'implantation)

L'intercommunalité

Le transfert de la compétence urbanisme et le PLU Intercommunal de Brame-Benaize.

La compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme dont les permis de construire, figure au titre des **compétences obligatoires des Communautés de Communes**.

La loi du 24 mars 2014 dite « ALUR » conforte cette compétence de plein droit pour toutes les intercommunalités et prévoit que les Communautés de Communes non compétentes au 31 décembre 2020 le deviennent de plein droit au 1er juillet 2021.

la procédure relative à la planification du **PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de Brame-Benaize** a donc été engagée avant la fusion des trois Communautés de Communes. Cette démarche a suivi différentes étapes rappelées ci-dessous :

- Prescription : 9 décembre 2015
- Débat sur les orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable : 9 avril 2018
- Arrêt du projet PLUi : 18 mars 2019
- Enquête publique : 30 décembre 2019 au 3 février 2020

Suite à l'enquête publique, des réunions avec les Maires des communes concernées ont permis d'analyser les demandes effectuées pendant l'enquête publique afin de décider des suites à donner aux demandes. Les documents ont ensuite été modifiés par le bureau d'études.

Le processus étant achevé, les documents définitifs du **PLUi de Brame-Benaize** ont été **approuvés** au conseil communautaire le **14 novembre 2022** et sont alors applicables juridiquement après notification par la Préfète de Haute-Vienne (janvier 2023).

Le PLU de la commune d'Arnac-la-Poste n'est donc plus applicable. La **Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche** exerce désormais la **compétence en matière d'urbanisme**. Elle est notamment chargée de l'application réglementaire du PLUi dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis de démolir) et de toutes les demandes relatives à l'aménagement de son territoire.

Le transfert des compétences eau et assainissement

La **loi NOTRE**, d'août 2015, prévoyait initialement de rendre obligatoire le transfert des compétences eau et assainissement des communes vers les Communautés de Communes, à compter du 1er janvier 2020. Une mesure sensible qui, depuis, a fait l'objet de plusieurs assouplissements. Finalement, l'obligation du transfert a été reportée **au 1er janvier 2026**.

Le texte prévoit en amont du transfert, l'organisation d'un débat entre les Communes sur les modalités de sa mise en œuvre. Ce débat sera formalisé par une **convention sur les modalités du transfert**. Une convention nécessite de se mettre d'accord. Mais pour l'instant, nous n'avons pas d'informations sur son contenu.

Lors de la prise de compétence par la Communauté de Communes, **les tarifs seront lissés entre les communes membres** de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLEM). Il y aura donc une phase de convergence vers un **tarif unique** sur tout le territoire de la CCHLEM.

Cela n'est pas sans conséquence pour la commune d'Arnac-La-Poste. En effet, les compétences eau et assainissement sont actuellement exercées par la commune en régie avec un prestataire et **les tarifs appliqués sur notre collectivité sont parmi les plus bas de la CCHLEM**, notamment pour l'eau potable.

Pour l'assainissement, il est également essentiel de réaliser, avant le transfert de compétence, les travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif car après 2026, ces travaux ne seront plus inscrits comme prioritaire au Schéma Départemental d'Assainissement (avec perte des 80% de subventions) et le choix de les réaliser sera alors sous décision de la CCHLEM et non plus de la Commune.

Afin d'informer les habitants de notre commune sur les modalités de transfert des compétences eau et assainissement et sur les conséquences de ce transfert, des **réunions publiques** seront organisées au fur à mesure que les éléments nous seront communiqués.

Environnement

Compostage

Suite à l'enquête sur la gestion des déchets menée par Vincent en service civique, la Municipalité a décidé d'installer 3 points de **compostage collectif** pour les déchets alimentaires :

- Un premier derrière la mairie,
- Un second rue des Lauriers,
- Un troisième au niveau de la zone de jeu rue des Rosiers.

Une réunion d'information publique en présence du SYDED pour expliquer le fonctionnement des points de compostage s'est tenue mercredi 29 juin 2022 après-midi. Ce sont déjà plus d'une vingtaine de bioseaux qui ont été distribués. Merci à tous les administrés qui ont décidé de participer à cette action.

Vous habitez près de ces composteurs et vous souhaitez réduire le volume de votre poubelle tout en obtenant un bon compost ! Alors passez en mairie vous inscrire et récupérer votre bioseau et la documentation explicative.



Il est désormais possible de trier vos piles
à Arnac-la-Poste !

Pour cela, 3 points de collecte :

- La mairie
- La superette Proxi
- La boulangerie Fraigne

À l'entrée de ces lieux, vous trouverez ce bac accompagné d'affiches informatives :



Et pour en savoir plus sur le processus de tri, un totem d'information se trouve à la mairie.

Collecte des piles

Il est désormais possible de trier vos **piles** à Arnac-La-Poste. 3 points de **collectes** ont été mis en place : à la superette Proxi, à la boulangerie Fraigne et à la mairie. A l'entrée de ces lieux, vous trouverez un bac de collecte accompagné d'affiches informatives.

La mission de Vincent VIGIER en service civique sur notre commune depuis octobre 2021 s'est terminée le 30 juin 2022.

Dans le cadre de ce service civique « Sensibiliser le grand public au développement durable et à l'environnement », il a réalisé de nombreuses missions, comme par exemple :

- L'accompagnement des différentes phases de la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de la restauration scolaire.
- La création d'ateliers de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et au tri sélectif auprès des scolaires.
- L'accompagnement pour la mise en place du compostage collectif.

De part ces actions auxquelles il a participé et mis en place, Vincent va permettre à la commune d'obtenir le label +Nature de la FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), de rentrer dans le programme « éco-exemplarité » du SYDED (Syndicat départemental d'élimination des déchets ménagers), de diminuer les déchets alimentaires du restaurant scolaire, de proposer aux habitants des lieux de collecte pour les piles et des lieux de compostage collectif pour les déchets alimentaires, de mieux communiquer avec les habitants sur toutes les actions mises en place, notamment sur la végétalisation du cimetière.

Nous le félicitons pour avoir mener à bien ses différentes missions au sein de notre collectivité et nous lui souhaitons bonne chance pour son Master en Développement Durable à St Etienne.

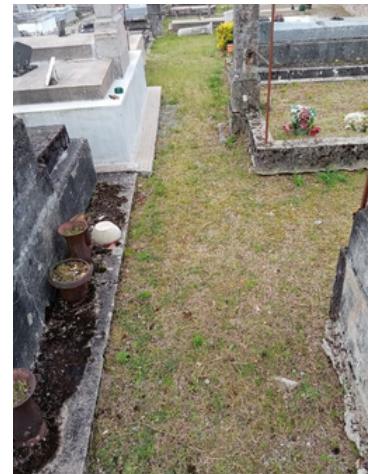


Végétalisation du cimetière

Votre Commune se lance dans la gestion sans pesticide de son cimetière. Des essais sont donc en cours dans un premier temps afin de trouver les solutions les plus adaptées. Ces solutions sont notamment :

- l'enherbement des allées secondaires.
- l'utilisation de plantes couvre-sol pour les zones difficiles d'accès comme les inter-tombes. Elles permettront de réduire les interventions, ne prendront pas de hauteur et empêcheront l'apparition d'une flore spontanée non désirée.
- la végétalisation des pieds de mur, offrant un aspect esthétique. L'entretien se fera alors différemment et plus respectueusement de la nature, avec essentiellement de la tonte.

Cette transition demande du temps et de ce fait, de la tolérance de la part des citoyens quant au salissement du cimetière, le temps que les meilleures solutions soient trouvées et mises en place.



Brûlage des végétaux

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou compostés. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende.

Délestage et coupures d'électricité

Le Réseau du Transport d'Electricité (RTE) a mis en place un dispositif d'alerte vigilance coupure accessible depuis le lien suivant : <https://www.monecowatt.fr/>

Il permet à chaque usager de s'inscrire sur une plateforme afin d'être averti en cas de risque de coupure, de connaître les rues et les heures de délestage programmé. Ces coupures pourraient s'étaler de façon « tournante » sur une amplitude horaire de 2 heures, entre 8 heures et 13 heures et de 18 heures à 20 heures.

Vous pouvez également télécharger sur votre mobile l'application « **Enedis à mes côtés** » ou avoir les mêmes informations sur le portail collectivités d'Enedis et être informés des coupures en temps réel.



Aire de camping-cars

Notre aire de camping-cars, située en cœur de bourg, semble être très appréciée par les voyageurs comme en témoignent les nombreux commentaires laissés sur différents sites internet.

"Bel endroit calme dans village sympathique." Hdjanne - août 2022

"Petite aire de camping-cars gratuite, très bien aménagée, sol stabilisé au calme."Quartzy - juillet 2022

"Accueil très sympathique des gens de la commune. Ville très bien entretenue. Merci à eux" Melina5 - octobre 2022

"Superbe endroit, où nous avons passé une bonne nuit calme. Merci à la commune!" Marielou - juin 2022



L'école et les services périscolaires

Les effectifs

Année 2021/2022			Année 2022/2023		
classes	nombre d'élèves	enseignants	classes	nombre d'élèves	enseignants
TPS - PS - MS - GS	17	Marion PRECIGOUT (directrice) et Melle DEGOMME	TPS - PS - MS - GS	16	Marion PRECIGOUT (directrice) et Melle DEGOMME
CP - CE1 - CE2	21	Catherine THEILLAUD	CP - CE1 - CE2	16	Catherine THEILLAUD
CM1 - CM2	22	Sébastien DUCHIER	CM1 - CM2	17	Elodie CHASSAGNE

Les effectifs à la rentrée de septembre sont de nouveau en baisse. Notre école compte actuellement **49 élèves** contre **60** en juin 2022.

Le lundi 5 septembre, nous avons rencontré Mme la Députée Manon MEUNIER et M. ARTUR, inspecteur académique de secteur en présence des représentants des parents d'élèves pour échanger sur les conditions de la rentrée 2022.

Ce fut l'occasion pour la Municipalité de faire découvrir les atouts de notre école et ainsi montrer tous les investissements réalisés avec la rénovation des différentes salles de classe, les équipements mis à disposition des équipes pédagogiques et de parler de l'exemplarité de notre cantine en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous avons aussi évoqué nos inquiétudes sur l'évolution du tissu scolaire sur notre territoire et les conséquences des politiques actuelles pour notre école. Il est annoncé **23 suppressions de postes** d'enseignants en primaire à la rentrée 2023 dans l'académie de Limoges. Comme l'a décidé le Président de la République, les écoles primaires ne seront plus fermées contre l'avis des maires mais la fermeture de certaines classes en fonction des besoins va se poursuivre. Ce sont donc les écoles comme la nôtre qui sont à nouveau dans le viseur de l'Education Nationale et menacées d'une fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

Suite à notre demande auprès de la DSDEN, une nouvelle réunion des Maires, organisée par l'inspection académique, se tiendra le mercredi 18 janvier 2023 pour mener une réflexion sur le tissu scolaire du secteur Arnac-la-poste, Saint Sulpice-Les-Feuilles, Lussac-Les-Eglises, établir un état des lieux, poser un constat et échanger sur les diverses situations. Nous espérons qu'elle permettra enfin d'avancer sur le sujet !

Le budget alloué

Le budget destiné aux fournitures scolaires représente un montant de **5 800 €**. Une famille a pu prétendre à l'aide au repas cantine scolaire. De plus, la commune prend à sa charge tous les frais de déplacement lors des sorties scolaires et des trajets pour aller à la piscine à La Souterraine (avec soit le car communal, soit avec une société de transport).

Cette année, en plus de la rénovation de la salle de maternelle, divers investissements ont été réalisés :

- Remplacement du photocopieur pour un montant de **2 871 €**
- Achat de mesureurs de qualité de l'air pour un montant de **412,50 €**, opération subventionnée à 100% par l'Etat.

Le personnel communal

L'équipe communale intervenant à l'école compte 6 agents : **Christine RIBIERE (ATSEM)**, **Irina WAGNER**, **Cindy SOULAT et Pascale BOUSSARDON (adjointes techniques)**, **Isabelle GAUTIER (adjointe d'animation)**, **Didier ALAMOME (chauffeur du bus scolaire communal)** soit 4.44 Equivalents Temps Plein.

En 2022, **Corinne VINCENT** et **Ludivine BRIARD** sont venues en appui ou en remplacement des agents en congés maladie.



Du 15 mars au 31 août, nous avons accueilli **Emma Robin** en Service Civique dont la mission était de participer à la politique jeunesse et enfance de notre Commune. Elle est intervenue notamment sur tous les temps périscolaires (récréation pause méridienne et garderie) les lundis, mardis et jeudis pour proposer des ateliers aux élèves (jeux extérieurs, atelier conte, atelier dessin, atelier théâtre etc...). Elle a aidé à l'encadrement des maternelles pendant le temps repas. Elle est venue également en appui aux associations qui organiseront des manifestations en direction de la jeunesse, notamment lors des ateliers théâtre du mercredi après-midi. En septembre 2022, elle a pu intégrer une école de maquillage professionnel à Montpellier. Nous garderons un agréable souvenir de son passage sur notre commune et nous la remercions pour le travail effectué. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses études et sa future vie professionnelle.

La garderie scolaire

La garderie, ouverte de 7h à 8h50 et de 16h30 à 19h, se fait dans une salle du rez-de-cour.

Tarifs par jour et par famille :

- Jusqu'à 30 minutes par jour et par famille : **0,50 €**
- Au-delà de 30 minutes par jour et par famille : **1 €**

Le montant minimum forfaitaire de 15 € sera obligatoirement appliqué pour l'année scolaire si le montant de 15 € sur l'année scolaire n'a pas été atteint par la famille.



La Municipalité a décidé de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2022-2023 afin de permettre à chaque famille installée sur notre commune, d'avoir accès à un mode de garde accessible à tous.

Le restaurant scolaire

98% des enfants fréquentant l'école prennent leurs repas à la cantine scolaire.

Tarifs 2022/2023 :

- **2,20 €** pour les scolaires (tarif à 1 euro pour les enfants dont les parents bénéficient du RSA ou dont le QF est inférieur à 380 € pour une personne seule avec enfants et inférieur à 450 € pour un couple avec enfants)
- **3,60 €** pour les adultes

Malgré la hausse des prix des matières premières, la Municipalité n'a pas souhaité augmenter à nouveau les tarifs de la cantine.

De nombreux investissements ont tout de même été réalisés en 2022 pour améliorer la qualité de travail des agents et pour renouveler le matériel des cuisines vieillissant :

- Achat de matériel de cuisine : un fourneau à induction, une armoire négative, une cellule de refroidissement, armoire froide à chariot pour un coût total de **17 198 € TTC** avec une **subvention de l'Etat** dans le cadre du plan de relance de **8 170 €**,
- Achat de Claustras pour séparer les maternelles et les primaires et ainsi faciliter la prise du repas dans le calme des plus petits. Coût : **1 824 € TTC**,
- Remplacement des blocs de sécurité pour un montant de **694 € TTC**.



Les activités périscolaires

La Commune d'Arnac-La-Poste a conventionné à nouveau avec la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLEM) pour proposer aux enfants de l'école d'Arnac-La-Poste, des ateliers encadrés par un agent du service Jeunesse de la CCHLEM les lundis de 16h30 à 17h30 sur inscription. Plusieurs ateliers auront lieu au cours de l'année scolaire.



La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a proposé de mettre en place un dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) au sein de notre école à la rentrée 2022. Il s'agit d'un dispositif proposé aux élèves en difficulté. Celui-ci met à disposition des ressources complémentaires pour leur permettre de s'épanouir davantage dans leur environnement scolaire et réussir leur scolarité. Ce dispositif est entièrement pris en charge par la CAF et est gratuit pour les familles et la commune. Ce dispositif a lieu les lundis de 16h30 à 18h.

L'opération haiecolier

Les écoliers d'Arnac-La-Poste ont participé le lundi matin 28 mars, à l'opération haiecolier portée par la Fédération de Chasse.

Au programme, plantation d'une haie au stade suivie de la visite de l'exposition sur la biodiversité des haies, prêtée par le SYDED, installée dans la salle des mariages à la mairie et commentée par Vincent VIGIER (en service civique sur notre commune).



Fête de l'école



Le 21 juin, a eu lieu la fête de l'école, place du Champ de Foire. Les élèves encadrés de leurs enseignants, ont présenté leur spectacle de fin d'année, devant un public venu nombreux. L'association "les Enfants d'abord" ont poursuivi cette soirée en organisant la fête de la musique avec la participation de Ted Rodgers en concert dès 19h. Cette soirée a rencontré un véritable succès.

Félicitations aux enfants et à l'équipe pédagogique pour la qualité du spectacle proposé et à Ted pour avoir animé en musique cette fête.



Noël à l'école



Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants, le vendredi 16 décembre à l'école d'Arnac-La-Poste, lors du repas de Noël préparé par Pascale, aide cuisinière du Père Noël et servi par les lutines Irina, Corinne et Ludivine. Ce fut un moment festif partagé avec les enfants, les enseignants, les agents municipaux et les conseillers municipaux. Cette journée s'est terminée avec le marché de Noël de l'école qui s'est déroulé cette année dans la salle des fêtes de la Mairie.

Merci à tous les agents pour les décorations de la cantine, de la garderie et à tous les parents qui ont répondu présents à cette belle manifestation du marché de Noël organisé par l'équipe pédagogique et l'association "Les Enfants d'Abord".

Le Relais Petite Enfance "Les Bouts d'Choux"



Pour les élus de la CCHLeM, la petite enfance est un pilier d'une politique pour attirer et maintenir de jeunes couples sur son territoire, en leur offrant un moyen de garde des enfants. C'est pourquoi la communauté de communes apporte tout son soutien aux Relais Petite Enfance, aux crèches et à tous les moyens de garde.

Le Relais Petite Enfance (RPE) d'Arnac-la-Poste "Les Bouts d'Choux" est lié à une compétence communautaire. Il est ouvert :

- Les mardis de 9h à 12h pour un temps d'animation collective ouvert aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la gardent.
- Les mardis de 12h30 à 16h (et sur RDV) : une permanence est ouverte pour les assistantes maternelles, parents et futurs parents.

Responsable : Madeline Bombard

Adresse : Place du Champ de Foire 87160 Arnac-La-Poste

Tél : 07 87 84 79 43

Mail : ram@cchlem.fr

<https://www.facebook.com/boutsdchoux/>



Enfants recherchent assistant(e)s maternel(le)s !

Autrefois « gardienne d'enfant », souvent appelé nounou, tata, tatie... ils sont de véritables professionnels de la petite enfance : les assistant(e)s maternel(le)s.

Ce métier ne demande pas de diplôme particulier mais exige, surtout, certaines qualités comme l'écoute, la disponibilité, l'autonomie dans son travail... de l'investissement et de la réflexion pour accompagner les enfants du berceau jusqu'aux bancs de l'école : activités manuelles, motricité fine, lecture, acquisition du langage, de la marche, de la propreté...

Ce sont autant d'étapes du développement que les assistants maternels accompagnent au quotidien.

Les candidats à l'agrément d'assistant maternel doivent déposer un dossier de demande auprès du service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental, suite à une réunion d'information sur le métier.

Une puéricultrice de la PMI se rend au domicile des candidats pour évaluer ces compétences ainsi que les conditions de logement. L'agrément définit le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément (de 1 à 4). Lorsque l'agrément est accordé, le nouvel agréé est inscrit à une première partie de formation (80h), qui est entièrement gratuite et qui doit être obligatoirement validée avant tout accueil d'enfant. Il bénéficiera ensuite, tout en ayant débuté son activité, d'une 2nde partie de formation (40h).

De plus, la Caf peut accompagner financièrement les nouveaux professionnels grâce à des dispositifs comme la Prime d'Installation, l'Aide au démarrage des MAM (Maison d'Assistants Maternels) ...

Mais ce n'est pas tout, le métier a aussi ses avantages : choisir ses employeurs, ses horaires, son lieu de travail (chez soi ou avec d'autres assistants maternels en MAM), liberté d'organisation de ses journées, avantages fiscaux...

Actuellement, sur tout le territoire de Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, 47 assistantes maternelles exercent cette belle activité, ce qui représente une offre de 156 places. Moins de 10 places sont disponibles. De nombreux départs en retraite sont à venir alors que le nombre de naissances est en augmentation sur notre territoire.

Alors, si ce métier vous intéresse, n'hésitez pas et renseignez vous auprès du Relais Petite Enfance au 07-87-84-79-43 ou par mail: ram@cchlem.fr

Les évènements culturels, touristiques et festifs

Concert chorale l'Harmonie des Enfants du Dorat

Le 12 mars 2022, nous recevions l'harmonie des Enfants du Dorat en concert à Arnac-La-poste. Spectacle musical de très grande qualité accessible à tous. Grâce à un programme musical très diversifié, son répertoire va du classique, du traditionnel, en passant par le Jazz et les influences latino-américaines.

Une quête a permis de récolter une aide pour les familles ukrainiennes accueillies sur notre territoire.



Spectacle « Les Gueules Sèches de Limoges »

A l'occasion d'une tournée anniversaire exceptionnelle « une halte pour les 100 ans », Les Gueules sèches sont venus le 31 mars 2022 nous présenter un concert-spectacle de musique et de danses retracant leurs 10 décennies. Admirés par leur musique et tenues chics, ce concert, dans une ambiance toujours à la fête, a ravi le public venu nombreux.



Trophée Menderel

Le dimanche 20 mars 2022, a eu lieu la 2ème manche du Trophée Maxime Méderel avec plus de 160 participants et un beau podium.

Cette course cycliste n'aurait pas pu avoir lieu sans le bénévolat des habitants de notre commune qui ont accepté d'être signaleurs.



Conférence avec Jacques Rancière

En partenariat avec le réseau lecture de la CCHLEM, a eu lieu le mercredi 4 mai 2022, une conférence avec le grand philosophe Jacques RANCIERE, animée par M. Choukri, professeur de sociologie à l'université de Limoges, autour de la thématique "Emancipations et Démocratie : qu'est-ce-que ça veut dire ?".

Un temps fort avec des échanges très enrichissants entre le public venu nombreux et les participants.



Parcours du cœur

La Municipalité a décidé de renouveler la participation de la Commune au "Parcours du Cœur". Vous étiez nombreux à répondre présents et à participer aux différentes activités proposées le 11 juin 2022 : randonnée pédestre et randonnée en VTT, yoga...

Merci à tous les bénévoles pour l'organisation, les sapeurs-pompiers et les élèves infirmières de la Croix Rouge pour leur participation.



Fête nationale du 14 juillet

La manifestation du 14 juillet à Arnac-La-Poste est rendue possible grâce aux associations "Les Enfants D'abord", la Troupe "Les Arnacois", "l'Association des Jeunes" et le "Comité des Fêtes".

Au programme : un après-midi de détente avec un rallye touristique, des jeux pour les enfants, la première édition des Arnac'Jeux, suivi d'une soirée très festive avec lâcher de ballons, feu d'artifice offert par la municipalité et Karaoké.



Collectif Or Norme

Une belle réussite à Arnac-la-Poste pour le collectif Or Norme – spectacle à domicile. Les membres du collectif Or Norme se sont présentés pour leur tournée « C'est le facteur ? Non, c'est Giraudoux » en jouant de portes à portes des extraits de Jean Giraudoux.

Les 10 et 11 août 2022, les comédiens ont sillonné à vélo les différents lieux-dits de la commune et le 12 août, ce sont les habitants du bourg qui ont reçu leur visite. L'espace d'un instant, les comédiens et chanteuses ont réussi à émouvoir et à mettre de la joie au seuil des maisons malgré la chaleur étouffante. « Je me suis sentie honorée et fière de leur présence, les demoiselles ont chanté que pour moi, ça fait tellement plaisir... », raconte Francine, 81 ans, les yeux rayonnant de joie. Tout le collectif avait ensuite convié les habitants à les rejoindre sur la place du Champ de Foire pour une dernière représentation « La grande traversée ». La soirée s'est terminée par un moment d'échanges entre les comédiens et le public venu nombreux, autour d'un pot de l'amitié offert par la municipalité.



Jean-Pierre DRIEUX, Maire Honoraire

L'honorariat vient d'être conféré, par arrêté préfectoral, à l'ancien Maire Jean-Pierre DRIEUX, et ce à la demande du Conseil Municipal, pour ses 49 années passées au service de la population en tant que Conseiller Municipal (élu la première fois en 1971 puis Maire de la Commune de 1981 à 2014 soit 33 années).

Lui ont été remis le diplôme et la médaille de Maire Honoraire lors d'une "petite cérémonie" le 25 mai 2022, organisée en présence de Mme La Sénatrice Isabelle BRIQUET, les Conseillers Municipaux en place et les anciens Conseillers Municipaux qui ont été à ses côtés pendant ses différentes mandatures.



Journées du Patrimoine

La Commune d'Arnac-La-Poste a renouvelé sa participation aux journées européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2022. Le Conseil Municipal tenait à remercier tous les professionnels et les bénévoles pour leur participation. Grâce à leur implication, ils ont permis que ce week-end fut encore une grande réussite :

- 99 personnes sont venues visiter le Musée du Vélo sur ces 2 jours. Visite bien sûr commentée par Jacques BEYLY,

- 61 personnes ont pu découvrir le travail de notre forgeron M. LETEUN avec des démonstrations en direct sur la journée du samedi,

- 57 personnes ont participé à la visite commentée de l'exposition des dessins de presse judiciaire de Dominique LEMARIE qui nous a fait l'honneur de sa présence tout le samedi,

- 92 personnes ont visité la ferme extraordinaire de Camille LEDON toute la journée du samedi,

- une quinzaine de personnes ont fait la balade libre au temps jadis en cœur de bourg,

- une très forte fréquentation (plus de 400 personnes) au Château de Montmagnier durant tout le week-end pour les visites guidées du relais de poste et la foire artisanale qui se tenait dans le parc.

Ces visiteurs sont venus de tout le territoire et même parfois de loin : Lyon, Chartres...

Un grand merci aussi aux bénévoles de l'Amicale des Anciens élèves pour nous avoir aider sur cette journée pour l'accueil des visiteurs.



Comice agricole

Le samedi 29 octobre à Arnac-La-Poste, s'est déroulée la 37ème édition du Comice Agricole. Ce comice 2022 est à nouveau une belle réussite. Ce sont 17 éleveurs bovins et 5 moutonniers qui ont répondu présents. Les animaux exposés ont permis de montrer aux visiteurs la qualité et la technicité des élevages de notre commune et de ses alentours. Mme la Sous-Préfète, Mme Rodrigo, les conseillers départementaux, Mme Sellès et M. Jouanny, M. Rigout assistant parlementaire de Mme La Députée Manon Meunier, les Maires et élus des communes voisines ainsi que l'adjudant-chef M. Dardillac de la brigade de gendarmerie de Magnac Laval, nous ont fait honneur de leur présence.

N'oublions pas que nos agriculteurs accomplissent chaque jour un travail au service de l'économie locale et contribuent à l'équilibre de notre territoire rural. Sans agriculteurs, le développement rural ne peut pas se faire.



Les sapeurs-pompiers à l'honneur

Le samedi 3 décembre a eu lieu la Cérémonie de la Sainte-Barbe, où ont été félicités tous les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours d'Arnac-La-Poste bénéficiant d'une promotion, ou qui ont satisfait à des examens, ou qui ont été médaillés. Encore bravo pour leur investissement. La présence de nos sapeurs-pompiers sur notre territoire est à la fois indispensable et rassurante pour toute la population. Ils méritent d'autant plus notre reconnaissance que leurs interventions s'effectuent sur la base du volontariat.

Merci également à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour ce présent offert à la Municipalité et à tous les anciens Sapeurs-Pompiers retraités pour les 70 ans de la caserne qui auraient dû être fêtés en 2021. Mais la covid est passée par là...



Illumination de Noël



Le mercredi 7 décembre 2022, a eu lieu le lancement des illuminations de Noël. Le Comité des Fêtes a réalisé de nouvelles décos de Noël magnifiques et merci à Ted et Lesa du Château de Montmagner qui sont venus animés en musique ce moment festif. Nous espérons que les habitants de notre Commune et des Communes voisines venus nombreux ont apprécié ce moment féerique et convivial.

Les cérémonies du 19 mars, 8 mai et du 11 novembre

Cette année, la commémoration du 19 mars à la mémoire des Victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc, celle de la Victoire du 8 mai 1945 et celle du 11 novembre pour la Victoire et la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France ont pu avoir lieu en présence du public venu nombreux. Avec la participation des élus municipaux, des Sapeurs-Pompiers, des membres de la FNACA, ces cérémonies se sont déroulées devant le monument aux morts sur la place de l'Église.

Avec la guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, nous avons un devoir de mémoire pour transmettre aux plus jeunes le souvenir des événements historiques tragiques et de ses victimes, afin de faire en sorte que ces guerres mondiales ne se reproduisent plus jamais.



Hommage à...

Alain ROCH

Alain ROCH nous a quitté le 26 octobre 2022.

Alain a toujours été très engagé et investi dans le monde associatif de notre commune notamment au sein du Comité des Fêtes et lors des rencontres des Communes aux Noms Burlesques. Il répondait toujours présent quand on avait de besoin de lui.

Les moments partagés avec lui au théâtre et tous les fous rires qu'il a provoqués sur scène resteront à jamais gravés dans nos mémoires. Il ne se prenait jamais au sérieux, il était prêt à tout pour amuser les autres.

Nous garderons le souvenir d'un homme courageux, dévoué et avec un inépuisable amour pour les autres. C'était aussi un homme fort et combatif et au combien il l'a montré face ce fléau appelé cancer qui l'a emporté beaucoup trop tôt.



Michel CAMUS

Michel CAMUS nous a quitté le 3 septembre 2022.

Michel a toujours été très impliqué dans la vie de la Commune, en étant notamment chauffeur de car remplaçant et aussi dans la vie associative en participant aux comices agricoles, aux activités de l'association du Bel Age, de la FNACA, des randonneurs et bien sûr de l'ACCA car Michel aimait chasser et marcher.

Michel a aussi été précurseur dans son métier d'agriculteur : ce fut l'un des premiers à pratiquer l'implantation d'embryons, à faire de la vente à l'étranger... Il a contribué à la mise en place du comice agricole sur notre Commune. Pour tout son parcours remarquable, il fut décoré du mérite agricole.

Michel répondait toujours présent pour être porte-drapeau de la FNACA et défiler au côté des élus lors des différentes cérémonies de commémorations. Moins de trois semaines avant sa disparition, il était d'ailleurs au côté de Mme le Maire, Sophie DRIEUX et Gérard MAGNOUX, Adjoint au Maire lors de la cérémonie d'hommage aux Résistants morts pour la France le 10 août 1944 organisée par l'ANACR87.

Nous garderons le souvenir d'un homme attachant et toujours prêt à rendre service. Il a porté naturellement en lui, jusqu'au dernier moment, les valeurs humaines qui lui sont chères : la convivialité, la générosité et l'humour.



Les actions du CCAS

Le **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** sert au maintien de la cohésion sociale et vient en aide aux personnes isolées et fragilisées. Il assure le lien avec ces personnes pendant les périodes de risques climatiques comme en période de canicule, en répertoriant et en appelant les personnes qui se sont inscrites sur un registre en mairie.

Le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la Commune. Par exemple, il peut s'agir de l'attribution de bons d'achats, de prise en charge de certaines factures ou bien de la distribution d'aides alimentaires.

Les colis et le repas des Aînés pour les fêtes de fin d'année, une tradition !

Le CCAS, en lien avec la Municipalité, organise aussi les festivités des fêtes de fin d'année : le repas des Ainés et la distribution des colis.

Cette année, le traditionnel repas des ainés a pu enfin se réaliser le dimanche 18 décembre 2022. Ce moment de convivialité a été très apprécié par nos ainés qui attendaient ce moment depuis 2 ans (manifestation annulée en 2020 et 2021 en raison de la covid19). Cette année, ce sont 35 personnes âgées de plus de 75 ans ainsi que 12 accompagnants qui ont partagé ce repas.

Les personnes de plus de 75 ans, qui n'ont pas participé au repas des anciens, ont reçu un colis.

La tradition du colis est née dans la plupart des communes, après la Seconde Guerre mondiale. Son but était d'offrir un colis alimentaire aux personnes âgées pour les fêtes de fin d'année. En ce temps-là, les denrées étaient rares et le ravitaillement un souci permanent. Désormais, la tradition est incontournable.

Cette année, les membres du Conseil Municipal et du CCAS ont livrés 72 colis aux villageois à leur domicile et en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) entre le 15 décembre et le 5 janvier.

En cette période de fin d'année, les colis représentent bien plus qu'une boîte remplie de mets alimentaires. Ils sont aussi vecteurs de lien social.



Ciné Plus en Limousin

Ciné Plus a diffusé 11 films (sur 10 mois) en 2022, avec **355 spectateurs** sur l'année et une moyenne de **32 spectateurs par film**.

Les films de l'année 2022 : Les Bodin's en Thaïlande, Madres Paralelas, Adieu Mr Haffman, Presque, Maison de retraite, en même temps, irréductible, les vieux fourneaux 2, Revoir Paris, Yuku la fleur de l'Himalaya, Belle et Sébastien.

Les séances de cinéma ont lieu en principe tous les **2èmes vendredis de chaque mois dans la salle de la Mairie** mais il est préférable de consulter l'affichage et notre site internet. Des projections en après-midis sont également organisées pendant les vacances scolaires et pendant les activités périscolaires.



Paroles aux associations

L'AJ : L'Association des Jeunes

Cette association a pour but de soutenir les initiatives des jeunes d'Arnac-La-Poste et de ses alentours, afin qu'ils aient la possibilité de s'exprimer, de combler leurs envies et d'organiser des activités éducatives sociales et de loisirs pour les jeunes de 11 à 18 ans.

Cette année, l'AJ a participé au 14 juillet en organisant la première édition des Arnac'Jeux, compétition en équipes avec tir à la corde, course de brouette, course en sac, épreuve culturelle...

Les jeunes de l'association ont également participé, avec les élus du Conseil Municipal, à toutes les étapes de conception des projets de création du city stade et du pumptrack.

Alors si tu as entre 11 et 18 ans, que tu habites Arnac-La-Poste ou une commune voisine et que tu souhaites rejoindre cette association, contacte **Pauline POUJAUD**, la Présidente, ou appelle la mairie d'Arnac-La-Poste.



Amitiés Arnacoises

Au cours de cette première année d'existence, l'association « Amitiés Arnacoises » n'est pas restée inactive malgré la situation toujours délicate due à la COVID 19. En effet, une petite délégation arnacoise (15 personnes) a pu se rendre à BOURGOUGNAGUE (Lot et Garonne) les 27 et 28 août 2022 dans le cadre de la 18ème rencontre des Communes de France aux Noms Burlesques et Chantants. Malgré la coïncidence de date avec l'Assemblade à Arnac, nous nous devions d'être présents à cette manifestation après 2 années de reports successifs. 27 communes étaient heureuses de se retrouver et ont apprécié le programme du week-end qui reflétait bien l'esprit du groupement : mélange de burlesque, de convivialité et de valorisation des produits des terroirs à travers le marché gourmand. En 2023, les rencontres devraient avoir lieu à CORPS-NUDS (Ille et Vilaine) les 8 et 9 juillet. Nous vous invitons à y participer.

La situation sanitaire due à la COVID 19 ne nous a pas permis d'accueillir nos amis de CLEEBOURG (Alsace) pendant le week-end de l'Ascension comme cela était prévu. Nous espérons pouvoir le faire en 2023 (Les contacts sont déjà pris). Cependant, une soirée festive alsacienne (soirée FLAMMEKUECHES) a été organisée samedi 26 novembre avec 134 participants qui ont pu apprécier les flammekueches préparées et cuites par un couple alsacien venu spécialement de Cleebourg (un grand merci à Claude et Michèle).

De plus, en septembre 2022, se sont déroulées les vendanges rue de Cleebourg. Moment très convivial au cours duquel nous avons pu déguster le cru 2021 dit « Cuvée St Martial ». Merci à tous les bénévoles présents et bravo à notre Maître de Chai GARY dont le savoir-faire est une évidence.

Pour terminer mon propos, je rappellerai que notre association œuvre dans le cadre de partenariats entre notre commune et d'autres communes ou institutions en collaboration avec la municipalité.

En ce début d'année 2023, tous les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé

Le Président, Jean-Pierre DRIEUX

AAPPMA La Glévert

Amis pêcheurs,

Le bureau vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2023

Espérons que la vie aquatique a résisté au manque d'eau de cet été et retrouve une situation normale cette année.

Nous avons lâché 150 kg de truites arc en ciel à l'ouverture de la pêche et un important lâcher de truites farios de 18 cm en mai.

Gros succès pour le concours de pêche du lundi de pentecôte.

Merci à vous tous et à nos municipalités.

Le président, Stephane LEZEAUD



Amicale des Anciens Elèves

Enfin en 2022, les activités de l'Amicale des Anciens Elèves ont pu reprendre presque normalement.

Voyages :

Le 9 avril, nous avons pu constituer un groupe pour une journée à Aubusson avec notamment la visite guidée de la Cité Internationale de la Tapisserie.

L'après-midi s'est terminé au Chateau de Villemonteix où le propriétaire des lieux, passionné d'histoire a rendu la visite captivante.

Les 25, 26, 27 et 28 juin, un groupe de 54 personnes est parti en direction de l'Alsace, avec une halte aux Hospices de Beaune. De nombreuses visites (Ecomusée d'Alsace, Colmar, promenade en barque sur la petite Venise, Riquewhir, chateau du Haut Koenigsbourg, Ribeauvillé etc...), ont agrémenté le séjour. Cette belle région a charmé tous les participants.

Le 3 septembre, nous nous sommes échappés vers l'île d'Oléron. La visite de plusieurs sites : musée ostréicole de St Pierre d'Oléron, Phare de Chassiron, La Cotinière et Brouage était au programme.



Randonnées :

Les randonnées de printemps ont eu lieu le 28 mars sur le sentier des Oiseaux à St Sulpice et le 8 mai, à St Gaultier avec une balade au bord de la Creuse.

Le 11 novembre, nous étions nombreux pour une promenade en direction de Puy Roger. Au retour, nous avons partagé le verre de l'amitié dans une ambiance conviviale.

En juillet et août, un petit groupe de marcheurs s'est retrouvé, malgré la chaleur, chaque mardi pour arpenter les sentiers d'Arnac. Ces balades d'été se sont terminées le 30 août avec une sortie "A la découverte du Peu du Bost". Nous remercions chaleureusement Jean Pierre DRIEUX qui nous a raconté l'histoire des vieilles pierres.

Toutes nos randonnées sont gratuites et accessibles à tous.



Spectacles

L'église d'Arnac est devenue le temps de deux soirées un lieu de spectacle.

Le 2 avril, les choristes des formations MELODICA, CHOEURDIALITY et LA CLEF DES CHANTS, nous ont fait partager leur passion du chant.

Le 8 juillet, le festival "CORDES et COMPAGNIES" s'est arrêté à Arnac pour un concert du Trio Jubilate. A cette occasion, Daniel Raclot, ex-violoncelle super soliste de l'orchestre philharmonique de Radio-France, a retrouvé Marie et Jean Pierre Nouhaud.

Le 1er octobre, nous avons accueilli Florence KOLSKI et son complice Claude GELEBART, artistes bien connus dans notre région, pour un théâtre musical intitulé "Ma Douce Valentine".

Le 7 octobre, nous avons renoué avec une joyeuse pratique, une sortie culturelle à l'Opéra de Limoges. Nous avons rempli un minibus pour aller applaudir Les Goguettes, nous sommes rentrés, tous ravis par la soirée.

En décembre, l'Amicale a offert une séance de cinéma aux enfants de l'école.

Bien être : gymnastique d'entretien, yoga

Les cours ont lieu dans la salle des fêtes le lundi à 10H, le mercredi à 18H30 pour le yoga et le mardi à 19H pour la gymnastique. Ces activités rendent heureux tous les participants; alors n'hésitez pas à rejoindre le groupe..

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu le vendredi 27 janvier à 20H30 dans la salle des fêtes.

Cette réunion est ouverte à tous.

Ce sera l'occasion d'adhérer ou de renouveler votre adhésion. En 2023, la carte d'Amicale est maintenue au prix modique de 5 €, elle est délivrée avec 5 bons de 2 €. Ces tickets de réduction peuvent être utilisés pour les voyages ou le cinéma (une séance mensuelle dans la salle de la mairie).

Les projets 2023 seront présentés lors de cette assemblée (sortie à Bourges en avril, voyage au pays basque en juin). Un loto est prévu le samedi 18 février.

Nous vous souhaitons une belle année 2023.

La Présidente, Christiane NARDOT

Contacts: mail: arnac.amicale@orange.fr, tél: 0680054580

Avenir Nord Foot 87

Cette saison 2022/2023 nous pouvons compter sur **215 licenciés**.

Nous disposons de 3 équipes séniors évoluant en 2ème division, 3ème et 4ème division de district - 1 équipe senior en entente avec Bessines/Gartempe (5ème div). Au total, il y a 63 joueurs séniors - 1 équipe senior féminine avec 11 joueuses du club. Cette équipe joue en entente avec La Souterraine dans le championnat interdistrict à 11 - 1 équipe U16 - U17 (9 joueurs licenciés à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe évoluant en U17 Départemental 1 - 2 équipes U14 - U15 (30 joueurs licenciés à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe en U15 Départemental 1 et 2 - 1 équipe féminine U10 - U11 (3 joueuses licenciées à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe - 2 équipes U10 - U11 avec 15 joueurs et 5 joueuses U12F - 3 équipes U8 - U9 avec 19 joueurs - 1 équipe féminines U8 - U9 F (4 joueuses licenciées à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe - 2 équipes U6 - U7 avec 11 joueurs - 1 équipe U6 - U7 F (2 joueuses licenciées à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe.

Pour participer à la vie du club, nous ne sommes pas moins de 25 dirigeants et 4 dirigeantes. Nous comptons 11 animateurs diplômés, 5 éducateurs fédéraux, 1 emploi civique et 3 arbitres officiels.

Durant l'année, nos différentes équipes s'entraînent et utilisent les différentes structures sportives mises à disposition par les communes (Arnac-la-Poste, Jouac, Les Grands-Chézeaux, St Hilaire-la-Treille et St Sulpice-les-Feuilles). Les week-ends, le club dispute des compétitions au sein du département ou de la région. Il organise aussi plusieurs manifestations comme des lotos, repas et tournois.

Cette année, le club s'est encore agrandi. En effet, Avenir Nord Foot 87 a fusionné et absorbé le CTE FETES S. GRANDS CHEZEAUX. Cette opération a permis de bénéficier de nouvelle structure et d'une nouvelle équipe.

Nous tenons à remercier pour leur aide et leur soutien les communes d'Arnac-la-Poste, Les Grands-Chézeaux, Jouac, Mailhac-sur-Benaize, St Georges-les-Landes, St Léger-Magnazeix, St Hilaire-la-Treille et St Sulpice-les-Feuilles, Merci également aux artisans, aux commerçants et nos différents sponsors qui nous soutiennent par différents moyens.

En cette fin d'année 2022, Avenir Nord Foot 87 tient à remercier aussi tous les éducateurs, éducatrices, dirigeants et dirigeantes bénévoles ainsi que tous les joueurs et joueuses (jeunes et adultes) qui sont présents tout au long de l'année, qui animent nos différentes communes et entretiennent l'esprit du club.

Nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2023.

Sportivement,

Les co-présidents,

Stéphane PINARDON, Fabrice PATURAUD

Retrouvez-nous sur Facebook Avenir Nord FOOT 87



DATES DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

18 décembre 2022 à Saint Léger Magnazeix : Arbre de Noël de l'école de foot

04 février 2023 à Arnac-la-Poste : REPAS MOULES/FRITES

18 mars 2023 à Jouac : LOTO

1er mai 2023 aux Grands-Chézeaux : Grande Fête du 1er mai

18 mai 2023 à Arnac-la-Poste : TOURNOI U11/U13

27 mai 2023 à Saint Sulpice-les-Feuilles : TOURNOI U8/U9

24 juin 2023 à Saint Sulpice-les-Feuilles : FETE DU CLUB + ASSEMBLEE GENERALE + REPAS



Les Amis du Bel Age



Les Amis du Bel Age ont pu malgré les quelques soucis des uns et des autres continuer leurs activités pétanque, belote, randonnées avec des marcheurs toujours aussi nombreux. Notre repas de fin d'année a eu lieu le 10 octobre (parfait repas préparé servi par Christophe et Sylvia et ses serveuses !).

Le 10 Décembre, nous avons fait notre Goûter de Noël avec la troupe Folklorique "Lous Sautadours du Vincou" qui nous a enchantée et mis une très bonne ambiance. Merci au groupe.

Comme chaque année, les adhérents ayant atteint l'âge de 73 ans, ont reçu un colis.

Le conseil d'administration présente à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle Année 2023.

La présidente, Jacqueline DESBOURDELLES



Comité des Fêtes

- 14 juillet : participation à cette journée inter-associations en finançant le DJ qui a animé le karaoké et la soirée dansante.
- 28 août : ASSEMBLADE, 350 mètres linéaires de vide-greniers, artisanats, expositions diverses. Diapason Banda et Lous Sautadours Dou Vincou ont participé au défilé des 4 chars très appréciés du public. Les manèges, le mur d'escalade et le toboggan ont permis aux jeunes de passer une bonne journée.
- 11 décembre : MARCHE DE NOËL, dans la salle polyvalente où des exposants ont montré des produits de qualité, souvent faits de leurs petites mains. Les enfants ainsi que leur famille ont participé au lâcher de ballons. Les manèges étaient offerts par le comité des fêtes.

Le Comité des Fêtes a participé aux décorations de Noël, à l'inauguration des illuminations du bourg en musique avec la participation bénévolement de Ted et Lesa (merci à eux), vin chaud et chocolat chaud étaient offerts. Comme les années précédentes, un sachet de bonbons a été distribué aux enfants de l'école.

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles qui ont participé activement à toutes les manifestations.

Afin de renouveler la plupart des membres, le Comité des Fêtes recherche des bénévoles pour développer leurs deux principales manifestations (assemblade et marché de noël) et des suggestions innovantes afin d'attirer la population. Toutes candidatures et propositions seront les bienvenues auprès de la Présidente, Annette Roch (Tél 06 08 75 19 51), mail : alairoch@wanadoo.fr.

Bonne et heureuse année à tous

La Présidente, Annette ROCH



ACCA

Le conseil d'administration de l'ACCA vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Merci pour leur aide à tous ceux qui ont participé en 2022 au bon fonctionnement de l'Association, à Madame le Maire et au Conseil Municipal.

Dates à retenir pour 2023 :

- Coupe de France sur chevreuil les 12 & 13 Février 2023
- Assemblée générale en juin 2023
- Sanglier à la broche le dimanche 6 Août 2023.



Bonne année à tous.

Le Président, Jean-Marie TROMPEAU

Les Amis des Chats

Nous menons toujours un combat de tous les instants contre la détresse et la misère de nos amis félin. Le statut de l'animal a changé – paraît-il – mais nous ne constatons aucun changement dans la réalité. Les appels à l'aide sont en constante augmentation. Cette année, nous avons côtoyé l'horreur plusieurs fois.

Notre volonté, notre motivation sont toujours présentes et c'est d'autant plus difficile pour nous d'être limités par le manque de bénévoles actifs car nous ne pouvons pas faire plus.

Le contexte actuel est anxiogène pour tous avec l'augmentation du coût de la vie. Pour nous aussi tout à augmenté : la nourriture, les frais vétérinaires, les médicaments, les déplacements lors des sauvetages.

Nous avons des félin adoptables en chatterie, d'autres en cours de socialisation et pour lesquels il faudra un peu plus de temps et beaucoup de tendresse pour enfin trouver le bonheur dans un foyer chaleureux. Ils paient déjà très cher l'indifférence et l'égoïsme humains, il ne faut pas les abandonner à leur triste sort.

Venez nous rejoindre, ils vous attendent.

A tous les lecteurs, nos souhaits de Bonne Année 2023.

La Présidente, Danielle BONNET

Site : <http://lesamisdeschats-chateauponsac.jimdo.com>

Mél : lesamisdeschats87@orange.fr

Tél. : 06 85 56 42 42

Art nOmad

Outre de belles escapades sur les sentiers régionaux à la rencontre de nouveaux publics de tous horizons, cette année 2022 a été une foisonnante période de créativité au sein même des ateliers d'art nOmad, basés au lieu-dit La Salesse. De nouvelles pièces, à la fois œuvres et « incitations à commettre de l'art », y ont vu le jour, venant enrichir ses collections déjà bien peuplées ! Parmi ces inédits, un abécédaire portatif imaginé par Clorinde Coranotto (plasticienne et directrice d'art nOmad) a voyagé jusqu'au musée Bernard d'Agesci à Niort, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, où il a remporté un très beau succès auprès des professionnels et des publics de tous âges. Ces derniers, inspirés par ses formes et ses couleurs, ont à leur tour joyeusement confectionné leurs propres lettres, à partir des mêmes matériaux de récupération que ceux utilisés par Clorinde.

Autre moment de création intensive qui se poursuit : la conception d'un livre et d'une exposition interactive retraçant l'aventure de la 3e Triennale art nOmad, qui a parcouru les routes de France d'Arnac-la-Poste à Nice en octobre 2021. Ce livre et cette exposition seront présentés sur la commune en septembre/octobre 2023, lors d'un événement bien évidemment festif, gratuit et ouvert à tous, que les habitants de La Salesse attendent visiblement avec hâte ! ...Tout cela avant de décoller pour le Cambodge et de vous ramener de nouvelles idées plein les valises, mais ça c'est encore une autre histoire à suivre !



Pour scruter toutes nos activités et sorties, c'est par ici :

<https://artnomadaufildesjours.blogspot.com/> <https://www.facebook.com/artnomad87>

Troupe Théâtrale « Les Arnacois »



Tous les membres de la troupe "les arnacois" vous présentent leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2023.

C'est avec joie que nous avons pu reprendre nos activités en 2022.

Les jeunes ont relancé la saison avec leur spectacle de juin. Puis, nous avons continué avec l'organisation du rallye touristique pour le 14 juillet.

Nous sommes heureux d'avoir partagé ces moments conviviaux et festifs avec de nombreux participants.

Les répétitions pour tous les membres ont repris en septembre.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons de nouveaux comédiens et comédiennes et en retrouvons d'anciens.

Lors du marché de Noël, les enfants ont pu découvrir la maison du Père Noël et participer à différents ateliers.

Puis, un défilé a eu lieu pour élire le pull le plus moche de Noël.

Enfin, cette journée s'est terminée avec l'arrivée du belsnickel qui a enchanté petits et grands.

La troupe sera ravie de vous retrouver pour ses représentations du 21 et 22 janvier 2023, en espérant vous faire rire sur les planches.

" une pensée pour toi Alain tu vas nous manquer "

Le président Dimitri FEYT

Les Enfants d'Abord

Cette année, notre association a financé aux enfants de l'école, des cours de chants afin d'organiser le spectacle de fin d'année qui a eu lieu le 21 juin, jour de la fête de la Musique. Cette manifestation s'est prolongée par un concert donné gracieusement par Ted et Lesa du Château de Montmagner. Nous les remercions vivement.

Nous avons également participé à la fête nationale du 14 juillet en organisant des jeux pour les enfants.

Nous avons clôturé l'année 2022 par une chasse au trésor pour les enfants dans le cœur de bourg d'Arnac-La-Poste et par le Marché de Noël de l'école, le 16 décembre, qui s'est déroulé cette année dans la salle des fêtes. Un grand merci aux familles d'être venues si nombreuses.

Nous comptons sur vous en 2023, lors de nos prochaines manifestations.

La Présidente, Maelle TIJERAS



Les Vélos de Jacques

L'Association Les Vélos de Jacques a vu son projet aboutir avec l'ouverture du Musée du Vélo du Haut-Limousin en juin.

Le bilan de cette saison estivale est très satisfaisant avec près de 1100 visiteurs totalisés sur quatre mois d'activité ; la visite guidée et commentée est particulièrement appréciée.

Nous avons reçu des visiteurs de toute la France, certains pendant leur séjour estival, d'autres venus exprès visiter le musée.

Plusieurs clubs se sont déplacés, cyclos ou club de véhicules anciens, dont vous avez pu admirer les voitures stationnées au Champ de Foire.

Fin mars 2023, nous aurons par exemple, la visite d'un club de 2CV.

Nous remercions la municipalité pour l'aide et le soutien apportés à ce projet.

Une petite rencontre de collectionneurs de vélos anciens venus fêter la fermeture estivale du musée a permis aux Arnacoises et Arnacois de voir évoluer cycles anciens, grand-bi et vélocipèdes.

Les tarifs d'entrée du musée vont évoluer à partir du 1er janvier 2023 à savoir => Adulte : 4 € ; de 12 à 17 ans : 1 € ; moins de 12 ans : gratuit

Nous rappelons aux Président-e-s de clubs et associations qu'il est possible de faire des visites de groupes (hors période estivale) au tarif de 2,50 €/personne, ce, à partir de 10 adultes.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2023.

Jacques et Hélène Beyly

06.63.67.91.78



ADAC

Cette année 2022 aura fêtée les 35 ans de l'ADAC.

A cette occasion, notre évêque Monseigneur Bozo s'est joint à nous en tant que cavalier et Pasteur. Il a accompagné en excellent cavalier les randonneurs et les meneurs et aura bénî l'assemblée ensuite par la célébration d'une messe dans le joli cadre du parc d'Axel De Grandmaison situé 25, rue des fleurs.

Une assemblée nombreuse était présente à cette célébration, suivie du vin d'honneur puis du repas servi à la salle des fêtes pour les 100 convives qui se sont joints à cette belle fête anniversaire, 35 ans d'une association avec les mêmes protagonistes depuis sa création, c'est assez rare pour être souligné.

L'ADAC en profite pour remercier la municipalité et tous les bénévoles qui ont participés à la réussite de cette journée extraordinaire.

Le bureau, Anne DOIRISSE

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Pour cette nouvelle année, je me joins au Chef de Centre ainsi qu'à l'ensemble du personnel du Centre d'Incendie et de Secours d'Arnac-la-Poste pour vous présenter nos meilleurs vœux.

L'année 2022 aura été l'année de l'après crise. En effet, nous avons pu fêter notre Sainte Patronne «Sainte Barbe» mais aussi reprendre nos tournées de calendriers dans des conditions normales où vous, habitants, artisans et commerçants d'Arnac-la-Poste, nous avez reçu avec bonne humeur et générosité.

De nombreuses manifestations sont en prévision, où nous espérons vous voir nombreux pour partager un bon moment convivial, ou même souscrire un engagement de sapeur-pompier. En souscrivant un engagement dans notre Centre d'Incendie et de Secours, vous serez amené à partir en formation pour pouvoir intervenir sur différents types d'interventions, incendie, secours à la personne, accident de la circulation et interventions diverses (épuisement de cave, chute d'arbre, etc...).

Nouveautés dans l'engagement : vous pouvez signer un engagement différencié qui permet à toute personne de devenir sapeur-pompier volontaire en exerçant uniquement les missions de secourisme.

Si cela vous intéresse, les sapeurs-pompiers d'Arnac-la-Poste se feront un plaisir de vous informer et de vous rencontrer tous les dimanches matin au Centre d'Incendie et de Secours. Sapeur-Pompier, pourquoi pas vous?

Bien Amicalement,

Adjudant Alexandre PECOUT, Président de l'Amicale

Informations générales

Recensement des Jeunes

Tous les jeunes français, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser durant le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants, soit en mairie, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, soit par internet sur www.mon.service-public.fr.

Collecte des encombrants 2023

LUNDI 27 FEVRIER - LUNDI 15 MAI -
LUNDI 21 AOUT - MARDI 14 NOVEMBRE.

Merci de vous inscrire au préalable en mairie (Tél. 05.55.76.81.30)

Cartes d'identité et passeports

Depuis le 14 novembre 2022, France Services à Lussac-Les-Eglises offre un nouveau service : vous pouvez désormais déposer vos demandes de cartes nationales d'identité et passeports biométriques (Tél. France Services pour prendre rendez-vous : 05.55.76.19.36). Vous pouvez également effectuer une pré-demande en ligne sur servicepublic.fr, qui vous permettra de gagner du temps lors du dépôt de votre dossier. Les mairies à proximité, de La Souterraine, Bessines-sur-Gartempe, Bellac sont aussi en mesure de réceptionner vos demandes de pièces d'identité (prendre rendez-vous par téléphone).

Rappel des horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public sont les suivants :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures

- Samedi : de 9 heures à 12 heures les 2ème et 4ème samedis du mois (fermé les 1er et 3ème samedis du mois ainsi que pendant les congés annuels des deux agents).

Permanence assistante sociale

L'assistante sociale, Aline LAMOME, tient toujours une permanence certains vendredis à la mairie mais il est préférable de prendre rendez-vous en composant le 05.55.76.66.60 (secrétariat de la Maison du Département de Bessines). Elle est également joignable à la Maison du département de Saint-Sulpice-Les-Feuilles au 05.55.76.73.44.

Solidaribus

(Secours Populaire Français)

Les prochaines permanences dans la commune (Place du Champ de Foire) auront lieu les JEUDIS 12 JANVIER / 9 FEVRIER / 9 MARS / 13 AVRIL / 11 MAI et 8 JUIN 2023 à 15 HEURES (Accueil social - Aide alimentaire - accès aux vacances - aides aux démarches en ligne - colis de Noël - informations et orientations).

Services de Garde en Pharmacie

Le site www.3237.fr couvre une majeure partie de la France et permet de donner des informations sur les pharmacies de garde dans chaque département. Il vous suffit d'y entrer un code postal ou une ville, puis l'horaire souhaité. La liste des pharmacies de garde vous est ensuite présentée.



Informations utiles

ADIL

Vous recherchez des informations juridiques, financières ou fiscales concernant les relations propriétaires-locataires, l'accession à la propriété, la vente de logement, les travaux d'économie d'énergie, la copropriété, les relations de voisinage, l'investissement locatif... n'hésitez pas à contacter nos conseillers-juristes (conseils neutres et gratuits).

Tél. 05.55.10.89.89 - 28, avenue de la Libération - 87000 LIMOGES - www.adil87.org - contact@adil87.org
Des permanences ont lieu près de chez vous. Pour connaître les lieux et dates, consulter le site internet. L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et le Ministère chargé du logement.



Pour l'emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans, des solutions pour tous vos projets !

VIE QUOTIDIENNE : Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières, démarches liées au logement, accès aux droits et à la santé, aides aux démarches administratives, sports loisirs et culture...

ORIENTATION : Découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION : Droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements...

EMPLOI : Techniques de recherche d'emploi, rencontres d'entreprises et employeurs, offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches.

4 antennes - 29 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne - une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.

Tél. 05.55.70.45.74 - contact@mlr87.fr - <https://www.facebook.com/mlrhv87/> - <https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>

France Rénov'

Un projet de rénovation énergétique ? Toute notre énergie pour améliorer votre logement avec France Rénov'

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h. Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous (+ d'info sur www.novhabitat.fr/permanences/).

Nov Habitat 87 est un service public gratuit de la rénovation énergétique pour les particuliers (hors Limoges Métropole), proposé par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine. Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Attention aux arnaques à la rénovation ! : Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020.

Tél. 05.55.14.88.42 - contact@novhabitat87.fr - www.novhabitat87.fr



Mission Locale



Etat Civil

Naissances

Le 1er février : Mattéo CAMUS de Damien CAMUS et de Mallaury PIMPIN, domiciliés 1 Bis, Martinet

Le 27 février : Mathilda, Mai RAWLIN DUGGAN de Jordan RAWLIN et de Aimee DUGGAN, domiciliés 11, Place de l'Eglise

Le 28 avril : Arthur CAMUS de Mickaël CAMUS et de Laurie SIMON, domiciliés 19, Martinet

Le 12 mai : Salomé, Philomène AUCLER de Florian AUCLER et de Anaïs AUFRÈRE, domiciliés 10, Margot

Le 15 novembre : Lou, Suzanne GAUTIER, de Florentin GAUTIER et de Charline PUICHEVRIER, domiciliés 9, Ruffasson



Mariages

Le 25 juin : Marie-Christine, Guilaine COLLIN et Bruno GLANE (20, La Gare)

Le 23 juillet : Odile, Odette LANDEAU et Jean-Louis, Christian GRELINEAUD (13 Martinet)

Le 27 août : Nadia, Charline, Fernande DEVOS et Eric, Jean ROULET (11, rue du Tilleul)



Décès

Le 10 janvier est décédée à Limoges : Madeleine, Jeanne, Aimée FONTEIX, veuve de Marcel, Jules, Emile MILLIARD (99 ans)

Le 28 février est décédé à Limoges : Jean-Marie GOUVE (90 ans)

Le 19 mai est décédé à Magnac-Laval : Marc Joseph DUCOURTIOUX (91 ans)

Le 7 août est décédée à Eaux-Les-Bains : Marie Georgette Léa BRETON, veuve de Jules André VIGNERON (88 ans)

Le 3 septembre est décédé à Limoges : Michel, Jacques CAMUS (87 ans)

Le 26 octobre est décédé à Limoges : Alain ROCH (74 ans)

Le 2 novembre est décédé à Limoges : Louis, Roger BELLEVILLE (82 ans)

Le 3 novembre est décédé à Le Dorat : Roger, André LAVERDAN (91 ans)



Calendrier des Festivités

Des modifications peuvent être apportées au cours de l'année (voir sur le site internet la liste des évènements - www.mairie-arnacalaposte.fr).

JANVIER

- 20** Cinéma - "Simone"
21-22 Théâtre - Troupe Théâtrale Les Arnacois

AVRIL

- 15** Sortie à Bourges - Amicale des Anciens Elèves
23 Fête de la St Georges - ADAC
30 Spectacle lecture et chansons - Amicale des Anciens Elèves

JUILLET

- 8-9** Fête des Communes Burlesques à Corps Nuds - Amitiés Arnacoises
14 Fête inter-associations et repas républicain du Comité des Fêtes

OCTOBRE

- 7** Soirée cabaret - Amicale des Anciens Elèves
14 Repas - Les Amis du Bel Age
15 Concert chorale église - Amicale des Anciens Elèves
22 Randonnée équestre et repas choucroute - ADAC
28 Comice agricole - Foire artisanale et commerciale
31 Halloween - Les Enfants d'Abord

FEVRIER

- 4** Soirée moules frites Avenir Nord Foot 87
10 Cinéma - "Maestro(s)"
11-12 Coupe de France des bassets sur chevreuil - ACCA
18 Loto - Amicale des Anciens Elèves
24 Cinéma - Le torrent

MARS

- 2** Salon de l'Agriculture - C.A.A.A.C.
18 Banquet - FNACA
25 Randonnée pédestre - Amicale des Anciens Elèves

JUIN

- 10** Parcours du Cœur
Du 17 au 20 Voyage au Pays Basque - Amicale des Anciens Elèves
23 ou 30 Spectacle - Les Enfants d'Abord

MAI

- 8** Randonnée pédestre - Amicale des Anciens Elèves
Du 18 au 21 Venue des Alsaciens de Cleebourg - Amitiés Arnacoises
29 Concours de pêche - Société de pêche

AOÛT

- 6** Repas gaulois au stade - ACCA
27 Assemblade des métiers et fête foraine - Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

- 2** Voyage - Amicale des Anciens Elèves
2 Repas entrecôtes - Amicale des Sapeurs-Pompiers
30 Loto - Les Enfants d'Abord

DECEMBRE

- 2** Repas de la Sainte Barbe - Amicale des Sapeurs-Pompiers
9 Goûter de Noël - Les Amis du Bel Age
10 Marché de Noël - Comité des fêtes
17 Repas des aînés - CCAS

NOVEMBRE

- 11** Randonnée pédestre - Amicale des Anciens Elèves
25 Repas - Amitiés Arnacoises